



Le Mécanisme Européen de Stabilité

## **Klaus Regling: L'Union monétaire a désormais les moyens de répondre elle-même aux problèmes financiers**

Le Mécanisme Européen de Stabilité (MES) est le fonds de secours mis sur pied par les pays de la zone euro en 2012 pour garantir de façon pérenne la stabilité financière de la zone euro. La mise en place d'un dispositif d'intervention d'urgence fut ainsi créée, disposition qui peut être activée par une décision unanime de tous les ministres des finances de la zone euro s'ils jugent que la stabilité de la zone euro est menacée.

Mais de quelle façon intervient ce Mécanisme Européen de Stabilité? Quelle est sa capacité de prêts? Et en quoi le citoyen européen est-il concerné?

Le Bureau d'information du Parlement européen au Luxembourg, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et le Mouvement européen Luxembourg ont le plaisir de vous inviter à écouter et à débattre avec M. Klaus Regling, Directeur Général du Mécanisme Européen de Stabilité, le

**mercredi, 14 mai 2014 à 12h30  
au Centre d'information européen de la Maison de l'Europe  
7, rue du Marché-aux-Herbes – Luxembourg**

La présentation se fera en langue anglaise  
Boissons et sandwiches seront offerts

Christoph Schröder  
Chef du Bureau d'Information du  
Parlement européen au Luxembourg

Nico Bley  
Président du Mouvement  
européen Luxembourg

Georges Bingen  
Représentant de la  
Commission européenne au Luxembourg

